



MODERNITÉ
& TRADITION

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2021

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-8 du CGCT, Monsieur Claude LEGOUY, doyen d'âge, assure la présidence de la séance.

Monsieur Bruno FORTIER a été remplacé dans ses fonctions de conseiller municipal par Monsieur Jacques ZAJDA, le Conseil municipal étant au complet.

Monsieur Claude LEGOUY procède à l'appel nominal des Conseillers élus, et constate que la condition de quorum est remplie.

Etaient présents :

Virginie DOUAT, Pascal FAYOLLE, Murielle WOLSKI, Claude LEGOUY, Françoise NIVESSE, Michel SPEMENT, Cécilia RUGALA, Julien PICHELIN, Catherine LECOMTE, Gérard BELLEMERE, Claude DALLE, Bernard HERBETTE, Daniel DECLEIR, Eliane DANG SANG, Lysiane MOINAT, Ghislaine LEROY, Marie-José FERREIRA, Rachel DELBOUYS, Sylvain DUBOIS, Anke MEUNIER, Juliette CELESTIN, Isabelle DELEPINE, Vincent CORNILLE, Jacques ZAJDA, Arnaud FOUBERT, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Jean-Louis CLOUET, Michel HOULLIER, Tonia VIVIEN

Absents ayant donné pouvoirs :

Néant

Est désigné(e) secrétaire de séance : Bernard HERBETTE

DEL 2021-10-01 – ELECTION DU MAIRE

Le Président invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 du CGCT.

Le Conseil municipal désigne deux Conseillers municipaux assesseurs pour les opérations de vote : Madame Sophie CLAUS et Monsieur Julien PICHELIN.

Se déclarent candidats :

- Virginie DOUAT
- Pascal FAYOLLE

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :	31
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	31
Majorité absolue :	16

Ont obtenu :
Virginie DOUAT : 21 voix
Pascal FAYOLLE : 10 voix

Résultats du scrutin

Mme Virginie DOUAT ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Maire.
Elle est installée dans ses fonctions et prend la présidence de l'Assemblée

DEL 2021-10-02 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sur proposition de Madame Virginie DOUAT, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des suffrages exprimés de fixer à 9 le nombre d'adjoints.

10 voix contre : Pascal FAYOLLE, Daniel DECLEIR, Anke MEUNIER, Jacques ZAJDA, Arnaud FOUBERT, Francis LEFEVRE, Josy CARREL-TORLET, Sophie CLAUS, Jean-Louis CLOUET, Michel HOULLIER

DEL 2021-10-03 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Sur proposition de Madame Virginie DOUAT, Maire, le Conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Il est fait appel des candidatures.

Les listes sont mentionnées par le nom du candidat placé en tête de liste.

Une seule liste est candidate, présentée par Claude LEGOUY.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :	31
Bulletins blancs ou nuls :	10
Suffrages exprimés :	21
Majorité absolue :	11

La liste conduite par Claude LEGOUY obtient 21 voix

Résultats du scrutin

La liste conduite par Claude LEGOUY ayant obtenu la majorité absolue, est élue.

Ses membres sont proclamés adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions. Ils prennent rang dans l'ordre de cette liste :

Claude LEGOUY
Murielle WOLSKI
Michel SPEMENT
Françoise NIVESSE
Julien PICHELIN
Catherine LECOMTE
Vincent CORNILLE
Cécilia RUGALA
Sylvain DUBOIS

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h10.

Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois

